

Ordre du jour
 Conseil d'établissement de l'École de l'Étincelle
 Séance virtuelle (Plateforme Teams) du jeudi 24 mars 2022, à 18h30

1. Accueil des membres et constatation du quorum	(Information)	1 min
2. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue	(Information)	3 min
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance	(A adopter)	3 min
4. Période de questions du public	(Information)	30 min
5. Adoption de l'ordre du jour	(A adopter)	3 min
6. Sorties pédagogiques	(A adopter)	5 min
7. Approbations	(A approuver)	40 min
a. Art. 85 orientation générale (STATUS QUO)		5 min
b. Art. 86 et 89 Temps alloué pour les matières obligatoires et à option (grille matières)		5 min
c. Art. 88 et 110.2 Mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (Effectifs, présentation Vincent et Camp Papillon)		5 min
d. Art. 96.22 et 110.13 Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services – en cours ou en prévision de l'an prochain		5 min
e. Contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain)		5 min
f. Art. 79 et 110.1 Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement		5 min
8. Projet en cours	(Information)	40 min
a. Projet de quartier (Annie)		
b. Nouvelle École (Vincent)		
c. Mois de l'autisme (Calendrier)		
d. Levée de fonds – Fondation Desjardins		
e. Levée de fonds – Asso de Milo		
f. Semaine des éducateurs spécialisé et PEH		
9. Prochain Conseil d'Établissement	(A adopter)	5 min
10. Varia	(Information)	5 min
a. Conférence tutelle		
11. Levée de l'assemblée	(A adopter)	1 min